

Dissertation sur la codification des lois

Par **lawismylife**, le **28/10/2014** à **20:19**

Bonjour,[smile4]

Voilà je suis étudiante en L1 de droit à Évry et j'ai une dissertation à faire pour la première fois (la méthode n'a pas été donnée par mon chargé de TD. J'ai cherché sur internet des méthodes pour la faire mais je vous avouera que je ne comprends pas grand chose aux explications données.

Sujet de la dissertation: "**la codification des lois**".

Je pense m'aider du discours préliminaire de Portails mais je ne le trouve pas en entier. Est-ce une bonne idée?

De plus, je pense faire comme plan:

I. les facteurs qui ont conduit à la codification des lois

A. unification des lois du sud et du nord

B. une volonté de domination de Napoléon

II. Les apports de la codification des lois

A. Un gouvernement plus fort

B. un rayonnement de la France dans le monde.

Vous en pensez quoi de mon plan? Pouvez-vous me conseiller?

Merci infiniment de votre aide future. [smile3]

Par **bulle**, le **29/10/2014** à **07:23**

Bonjour,

Quelle est votre problématique?

C'est bien de partir du discours de Portails mais insuffisant. Ce sujet implique la démonstration d'une évolution dans le temps.

[citation]I. les facteurs qui ont conduit à la codification des lois[/citation]

Ne JAMAIS mettre un verbe conjugué dans un titre!

Sinon je vous conseille cette méthodo: <http://www.juristudiant.com/forum/methode-de-la->

Par lawismylife, le 30/10/2014 à 17:26

Bonjour,

Merci pour la réponse! Si j'ai bien compris il faut définir les mots du sujet puis annoncer la problématique.

Une problématique du genre: "*à quoi sert la codification des lois?*" est-elle bonne?

J'ai entendu dire que commencer par une citation d'un auteur sur le sujet était bien, Est-ce vrai?

Par lawismylife, le 30/10/2014 à 19:57

Ou sinon, si je fais comme pb: "*quel est l'intérêt de la codification des lois?*"

I. une codification unifiant le droit

A. droit du écrit et droit oral

B. le droit pour tous

En II. Je ne sais pas quoi mettre par contre.

Je bloque[smile17]

Par bulle, le 31/10/2014 à 06:50

Il faut dans tous les cas que votre plan réponde à votre problématique, c'est très important. "L'utilité" de la codification me semble un mot plus approprié si vous partez sur ce genre de problématique.

Vous avez déjà élaboré un plan, essayez d'y adapter votre problématique. Il peut s'agir d'un question en deux temps si vous n'arrivez pas à vous limiter à une seule.

Par lawismylife, le 01/11/2014 à 18:56

J'ai une question sur l'annonce de la problématique, comment faire?

Je la pose sous forme de question avec un point d'interrogation?

Et pour le plan, je fais premièrement nous allons voir..... puis c'est bon comme ça?

Par **lawismylife**, le **01/11/2014** à **19:01**

Pour la pb le mot finalité, vocation ou objectif est mieux?

Par **lawismylife**, le **01/11/2014** à **19:17**

le participe passé n'est pas un verbe conjugué?

Par **bulle**, le **02/11/2014** à **08:19**

[citation]J'ai une question sur l'annonce de la problématique, comment faire? Je la pose sous forme de question avec un point d'interrogation? [/citation]
Vous pouvez mais ce n'est pas obligatoire. "De ce fait, nous pouvons nous demander comment/pourquoi..."

[citation]Et pour le plan, je fais premièrement nous allons voir..... puis c'est b on comme ça?[/citation]

Oui mais il est préférable de dire "dans un premier temps, nous allons étudier..."

[citation]Pour la pb le mot finalité, vocation ou objectif est mieux?[/citation]Oui mais attention car ces mots n'ont pas le même sens et ne conduiront pas à un plan identique.